

swissuniversities

swissuniversities

Effingerstrasse 15, case postale

3001 Berne

www.swissuniversities.ch

Gouvernance du plan d'action Open Access

Programme Information scientifique: accès, traitement et sauvegarde (P-5)

Mentions légales

Mandant	Comité de pilotage «Information scientifique» (P-5)
Direction de projet	Gabi Schneider, cheffe de projet Open Access
Version du rapport	08.10.2019, conformément à la décision du Comité de pilotage du 27.09.2019
Auteure du rapport	Gabi Schneider
Groupe d'accompagnement 2018	Isabelle Kratz, Elisabeth Mauron-Hemmer, Jean-Marc Piveteau

Table des matières

1.	Éléments de base	4
2.	Gouvernance	4
2.1.	Délégation Open Science	4
2.2.	Pilotage	5
2.3.	Open Access Alliance	5
2.3.1.	Parties prenantes	6
2.3.2.	Projets de mise en œuvre	6
3.	Domaines de mise en œuvre, partenaires et mode de financement	6
4.	Financement	7
5.	Concernant l'utilisation du plan d'action Open Access	7
6.	Documents	7

Abréviations

A+	Académies suisses des sciences
AKOA	Groupe de travail Open Access
DUN	Fédération des utilisateurs de droits d'auteurs et voisins
HES	Hautes écoles spécialisées
HE	Hautes écoles
HEP	Hautes écoles pédagogiques
CLP	Contributions liées à des projets
SBVV	Schweizerischer Buchhändler- und Verlegerverband (Association des libraires et éditeurs alémaniques)
CSHE	Conférence suisse des hautes écoles
SLiNER	Swiss Library Network for Education and Research
FNS	Fonds national suisse
CSS	Conseil suisse de la science
SWU	swissuniversities
HEU	Hautes écoles universitaires

Résumé

Le 31 janvier 2017, l'assemblée plénière de swissuniversities a adopté la stratégie nationale Open Access pour les Hautes écoles suisses. Celle-ci vise à permettre le libre accès par Internet de toutes les publications scientifiques financées par les pouvoirs publics à l'horizon 2024. Suite à cela, le plan d'action Open Access a été élaboré en 2017 et adopté par l'assemblée plénière en février 2018; la Conférence suisse des hautes écoles (CSHE) en a pris favorablement connaissance.

Le présent document décrit la gouvernance relative à la mise en œuvre du plan d'action. Celle-ci s'appuie sur des structures existantes et implique les instances nationales et les partenaires pertinents.¹ La responsabilité de la mise en œuvre a été attribuée au Comité de pilotage du programme Information scientifique (P-5) auquel a succédé la Délégation Open Science de swissuniversities à partir de septembre 2019. Afin de soutenir la mise en œuvre opérationnelle du plan d'action, un organe de coordination a été constitué, l'«Open Access Alliance», avec pour mission de garantir les échanges entre les différents acteurs. L'Open Access Alliance fait office de plaque tournante dédiée à la mise en œuvre et de sounding board.

1. Éléments de base

Depuis 2013, le programme «Information scientifique: accès, traitement et sauvegarde (2013-2016 P-5, 2017-2020 P-5)» soutient également des projets Open Access par le biais de contributions liées à des projets (CLP, matching funds). Dans ce contexte, le programme a soutenu l'élaboration du plan d'action Open Access en 2017.

Le Comité de swissuniversities a ensuite chargé le Comité de pilotage P-5 de la mise en œuvre du plan d'action.² Celui-ci a adopté les principes généraux permettant l'intégration d'un organe de coordination le 16 mars 2018 et discuté de la première version du présent document le 21 septembre 2019. En vue de la CLP Open Science prévue (2021-2024), la Délégation Open Science de swissuniversities a donc succédé au Comité de pilotage P-5 à partir de fin septembre 2019. La responsabilité de la mise en œuvre du plan d'action Open Access passe dès lors aux mains de la Délégation.

La gouvernance du plan d'action Open Access repose sur les éléments suivants:

- Délégation Open Science, en tant qu'organe de pilotage
- Direction du projet assurée par l'organe de coordination du programme Open Science
- Accords avec les partenaires de réalisation primaires concernant les domaines de mise en œuvre du plan d'action pilotés au niveau central (top-down)
- Mise à disposition de matching funds pour les domaines de mise en œuvre compétitifs du plan d'action (bottom-up)
- L'Open Access Alliance fait office de plaque tournante de coordination à l'échelle nationale et de sounding board pour la Délégation et la coordination du programme Open Science

2. Gouvernance

2.1. Délégation Open Science

Succédant au Comité de pilotage P-5, la Délégation Open Science a été chargée par le Comité de swissuniversities de la mise en œuvre du plan d'action Open Access. À cet égard, la Délégation assure les mêmes missions que pour les programmes globaux Information scientifique (P-5) et Open Science, à savoir:

- La conduite stratégique sur mandat de swissuniversities

¹ Plan d'action Open Access, Executive Summary.

² Plan d'action Open Access, chapitre 3 (Gouvernance) et 3.2 (Organes et responsabilités).

- La responsabilité opérationnelle sur mandat de swissuniversities
- La souveraineté budgétaire dans le cadre des fonds du programme (matching funds)
- La souveraineté budgétaire concernant les fonds qui lui ont été attribués pour la mise en œuvre du plan d'action
- L'attribution de mandats (top-down) de par ses propres compétences ou sur demande de l'Open Access Alliance
- L'approbation de propositions de projet (bottom-up) sur recommandation du groupe d'experts (procédure de demande régulière)

La mise en œuvre du plan d'action nécessitant un soutien de la part de toutes les hautes écoles et de tous les types de hautes écoles, la Délégation ne prend pas toutes les décisions finales. La Délégation fait cependant office, dans tous les cas, d'organe de disposition pour l'implication d'autres organes de swissuniversities. Le dispatching de tâches et de décisions à d'autres organes de swissuniversities se fait en étroite collaboration avec le domaine Politique des hautes écoles du secrétariat général de swissuniversities.

La composition de la Délégation Open Science est la suivante: chambre HEU (4 sièges, dont ETH et EPFL), chambre HES (2 sièges), chambre HEP (1 siège), un représentant du réseau SLiNER³ et un du réseau NICT⁴ (2 sièges); enfin, la présidence du groupe d'experts, la coordination du programme, le domaine Politique des hautes écoles de swissuniversities et le FNS sont représentés à titre d'invités. (14 sièges, dont 5 sans droit de vote)

La Délégation se réunit quatre fois par an.

2.2. Pilotage

Des partenaires responsables de la mise en œuvre du plan d'action sont désignés pour chaque domaine. Pour ce qui est des domaines compétitifs du plan d'action, des fonds CLP sont mis à disposition et octroyés dans le cadre de la procédure de demande régulière. Le pilotage des mesures centrales repose sur les accords passés entre la Délégation Open Science et les partenaires de réalisation primaires. La mise en œuvre du plan d'action est soutenue par la direction de projet au sein de l'organe de coordination du programme.

2.3. Open Access Alliance

L'Open Access Alliance a pour but de soutenir la mise en œuvre du plan d'action. À cet effet, elle assure les échanges à l'échelle nationale et fait office de sounding board. Elle prend en charge les tâches suivantes:

- Information, échange et conseil concernant l'état d'avancement du plan d'action
- Information et échanges mutuels concernant la mise en œuvre de l'Open Access dans le contexte international
- Concertation au sujet des priorités de mise en œuvre
- Proposition de mandats à la Délégation Open Science
- Soutien au développement de la CLP Open Science
- Sounding board pour la Délégation Open Science

L'Alliance se réunit entre les réunions de la Délégation Open Science. La présidence est assurée par la direction de projet au sein de swissuniversities.

L'Alliance se compose de représentants délégués par les parties prenantes et par les projets de mise en œuvre:

³ Swiss Library Network for Education and Research.

⁴ Network ICT Services for Swiss Higher Education.

2.3.1. Parties prenantes

L'Open Access Alliance invite les parties prenantes n'appartenant pas à swissuniversities à apporter d'autres points de vue et même à représenter des positions divergentes à titre de conseillers. Les organismes représentés ici sont en l'occurrence:

- Le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)
- Le Fonds national suisse (FNS)
- La commission Open Science ou la présidence de l'AKOA de SLiNER
- Les Académies suisses des sciences (A+)
- Les éditeurs suisses (SBVV)
- Le Conseil suisse de la science (CSS)
- Le réseau FUTURE

(7 sièges)

Les parties prenantes délèguent des représentants qui sont connaissent la thématique de l'Open Access sur le plan opérationnel.

2.3.2. Projets de mise en œuvre

Les autres membres de l'Open Access Alliance représentent les projets de mise en œuvre en cours. Leur nombre est dynamique: des représentants sont intégrés au début d'un projet puis repartent une fois le projet achevé.

(Env. 7 à 15 sièges).

3. Domaines de mise en œuvre, partenaires et mode de financement

Le tableau suivant indique les domaines de mise en œuvre (conformément au chapitre correspondant du plan d'action), les partenaires de réalisation et le financement (top-down de fonds centraux ou bottom-up de fonds des hautes écoles et contributions fédérales (CLP)). Les financements au titre de contributions liées à des projets (P-5 et, à partir de 2021, CLP Open Science) exigent une participation propre à hauteur de 50% de la part des requérants.

Chap.	Mesures	Partenaires de réalisation primaires	Autres participants proposés	Financement
4	Politiques d'Open Access	SLiNER	FNS	Top-down
5.1	Monitoring national	SLiNER	FNS	Top-down
5.2	Communication et sensibilisation	Secrétariat général SWU	FNS	Top-down
5.3	Réforme de l'évaluation de la recherche	Délégation Recherche SWU	FNS, A+, SWR, Innosuisse	Bottom-up
5.4	Négociations avec les éditeurs	SLiNER	Comité SWU	Top-down
5.5	Mise en commun de services et d'infrastructures	Hautes écoles	FNS	Bottom-up
5.6	Cadre régulateur	Secrétariat général SWU	SLiNER, FNS, DUN, FUTURE	Top-down
5.7	Participation à des initiatives et infrastructures internationales	Hautes écoles		Bottom-up
5.8	Formes alternatives de publication	Hautes écoles		Bottom-up

Remarque:

Depuis avril 2019, il existe un réseau de swissuniversities regroupant les bibliothèques des trois types de hautes écoles du nom de SLiNER (Swiss Library Network for Education and Research). Le Consortium des bibliothèques universitaires suisses pour les licences collectives et le groupe de travail Open Access (AKOA) sont réunis sous l'égide de SLiNER.

4. Financement

L'estimation des coûts du plan d'action Open Access⁵ pour 2018-2020 prévoit des investissements centraux de 2,031 millions de francs contre 10,036 millions de francs pour les hautes écoles. Pour 2021-2024, le montant s'élève à 3,172 millions de francs contre des investissements de 16,615 millions de francs par les hautes écoles.

Pour la mise en œuvre des mesures bottom-up, des contributions fédérales (matching funds) sont prévues pour 2021-2024 dans le cadre de la CLP Open Science. Lors de l'intégration du plan d'action Open Access dans le plan d'action Open Science, le budget doit être adapté de telle façon que le principe du financement à 50% soit à nouveau garanti de façon générale. Il est donc nécessaire de trouver une solution pour les mesures top-down. Compte tenu de la durée prévue de réalisation du plan d'action, cette solution doit être trouvée d'ici 2024.⁶

5. Concernant l'utilisation du plan d'action Open Access

Au sens strict, le plan d'action Open Access est décrit dans les pages 1 à 22 du document final. Afin de permettre une mise en œuvre rapide de la stratégie nationale Open Access, le plan d'action a été mis sur pied en 2017 à un rythme accéléré. À certains endroits, il décrit des démarches dont la faisabilité n'a pas pu être vérifiée ou qui sont aujourd'hui dépassées. En ce qui concerne les mesures de mise en œuvre nationales, on peut lire par exemple: «Ce chapitre présente les mesures de mise en œuvre nationales jugées essentielles pour soutenir les hautes écoles dans ce processus. Elles s'inspirent du catalogue de mesures élaboré lors de la préparation du plan d'action (voir annexe 1) et tiennent compte des résultats de la consultation. Le catalogue et les résultats de la consultation resteront à la disposition de la gouvernance pour un usage approprié.»⁷

6. Documents

- Stratégie nationale suisse sur l'Open Access [31 janvier 2017].
- Stratégie nationale suisse sur l'Open Access: plan d'action (adopté par l'assemblée plénière de swissuniversities le 8 février 2018; le Conseil des hautes écoles de la Conférence suisse des hautes écoles en a pris favorablement connaissance le 23 février 2018).

⁵ Plan d'action Open Access, annexe 4.

⁶ Dans le cadre du programme Information scientifique (CUS 2013-2016 P-2 et 2017-2020 P-5), des projets relevant de domaines clés stratégiques du programme ont pu être financés jusqu'à hauteur de 100% – les licences consorciales des bibliothèques des hautes écoles suisses étant considérées comme des fonds propres.

⁷ Plan d'action Open Access, chapitre 5 (Mesures de mise en œuvre nationales).